



# JARDIN GEOMETRIQUE



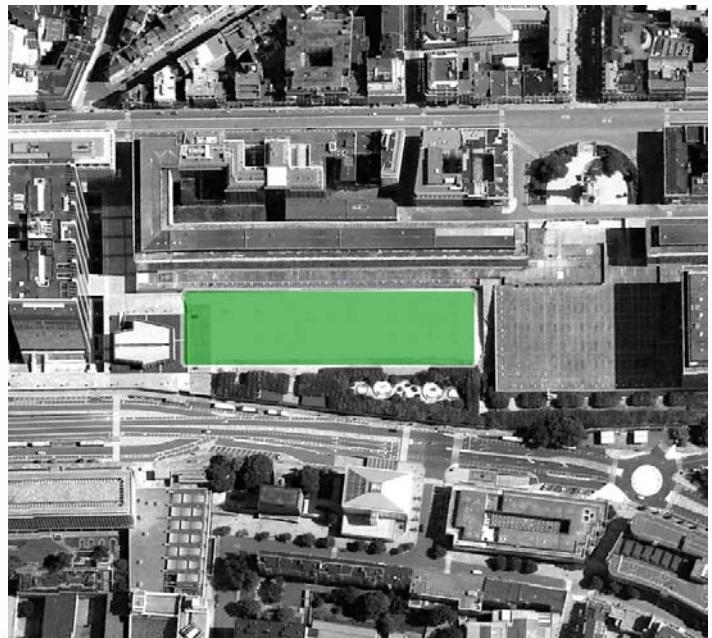
RAC INVESTMENT CORP



5.000.000,00 €



?



DEFINITION PROJET

AUTORISATIONS

CHANTIER

## LES ACTEURS



MAITRE D'OUVRAGE :

RAC INVESTMENT CORP

Propriétaire foncier :

RAC INVESTMENT CORP

Autorité délivrante :

Ville de Bruxelles

Source de financement :

Investissements privés

Maître d'œuvre :

Jaspers – Eyers &amp; Partners / Studio Arne Quinze (SAQ) /

Archi 2000

## DESCRIPTIF



Rénovation à l'identique du Jardin Géométrique dessiné par René Pechère.

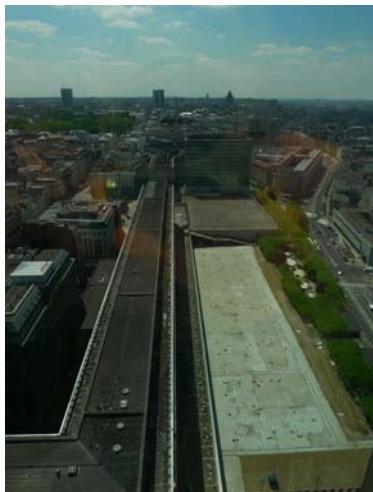
L'arrêté du Gouvernement régional bruxellois relatif à la mise en œuvre, par PPAS, de la ZIR n° 11 « Cité administrative » précisait, notamment, que « du point de vue des espaces publics et des espaces verts internes au site, l'organisation des espaces s'appuiera sur [...] le maintien de la structure organisationnelle du jardin suspendu, l'aménagement d'un espace de jeux destiné aux enfants et la restauration du Jardin Pechère situé le long de l'ancien restaurant ».

Le démantèlement du Jardin a été demandé par *RAC INVEST CORP* suite à la nécessité de refaire l'étanchéité du toit du parking A sur lequel se trouve le Jardin Pechère. Par engagement unilatéral du 1<sup>er</sup> décembre 2008, les promoteurs formalisaient leur intention de remettre le Jardin Pechère en pristin état, s'engageant notamment à réutiliser les éléments minéraux inventoriés et conservés, ainsi qu'à respecter les plans conservés aux archives de l'asbl Bibliothèque Pechère.

PU délivré en avril 2009, reprenant les termes de l'engagement des promoteurs du 1<sup>er</sup> décembre 2008.



A COORDONNER AVEC LES PROJETS SUIVANTS : parking A, bâtiments D et F



PU délivré par la Ville de Bruxelles en avril 2009.

Le démantèlement du Jardin a déjà été opéré, ainsi que les travaux d'étanchéité du socle (cf. photo).

Dans le cadre leur engagement unilatéral du 1<sup>er</sup> décembre 2008, les promoteurs se sont engagés à «achever les travaux relatif au jardin un mois après la fin des travaux aux immeubles D et F».

Le PU délivré impose notamment le respect de cette condition, précisant en outre que les travaux pourront être suivis par un comité d'accompagnement composé des services d'urbanisme de la Ville et de la Région.

- ⇒ Travaux de restauration du jardin liés à ceux de la rénovation des bâtiments D et F.



Budget rénovation (jardin et étanchéité du toit du parking A) estimé par les développeurs à 5.000.000,00 €

## INTERIEUR ILOT ORATOIRE



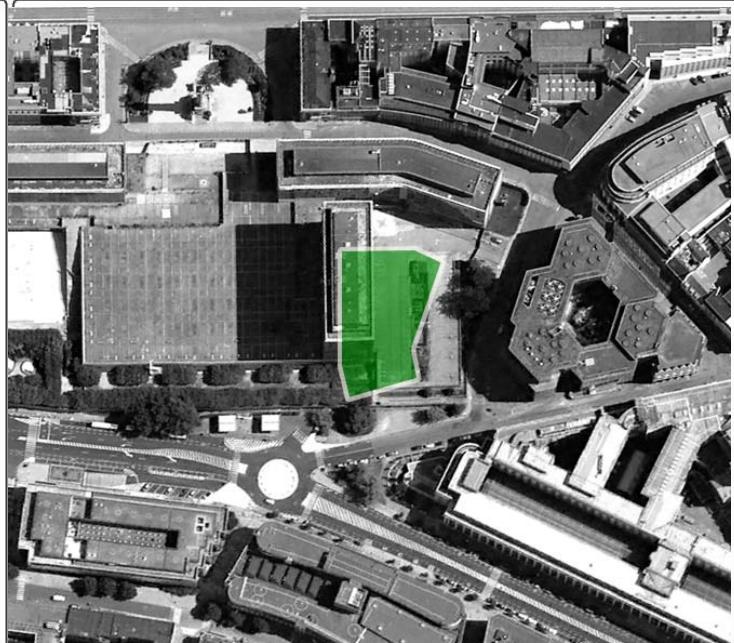
RAC INVESTMENT CORP



?



?



DEFINITION PROJET

AUTORISATIONS

CHANTIER

## LES ACTEURS



MAITRE D'OUVRAGE :

RAC INVESTMENT CORP

Propriétaire foncier :

RAC INVESTMENT CORP

Autorité délivrante :

Ville de Bruxelles

Source de financement :

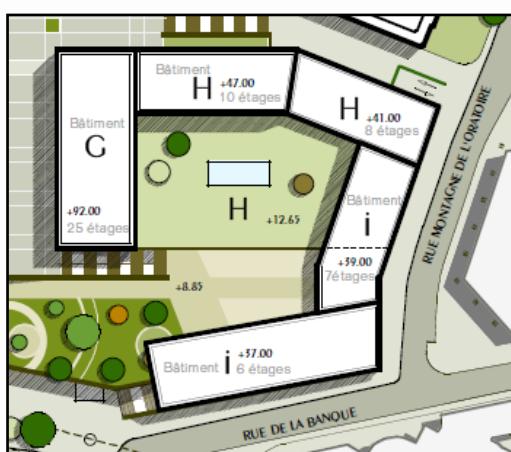
Investissements privés

Maître d'œuvre :

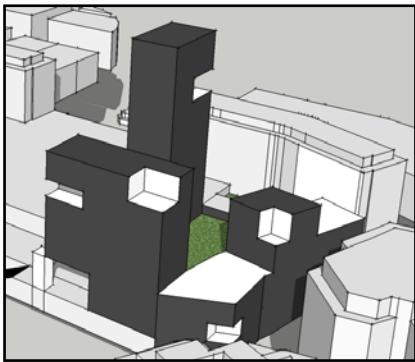
Jaspers – Eyers &amp; Partners / Studio Arne Quinze (SAQ) /

Archi 2000

## DESCRIPTIF

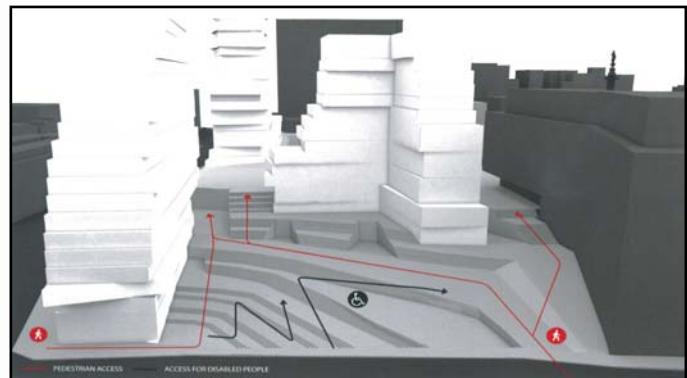


Le SD prévoyait l'implantation de logements sur le site à l'endroit de l'immeuble G et le long de la Rue Montagne de l'Oratoire, au sein d'un nouvel immeuble « en escargot ». Le vide créé offrait alors un nouvel intérieur d'îlot, composé d'une partie plus privative, à l'arrière des logements et des équipements, et d'une autre partie s'intégrant dans la promenade verte suspendue, au premier niveau de la dalle.



Le projet de PPAS de la Ville de Bruxelles reprend le principe d'un intérieur d'îlot à caractère plus privatif (îlot en U ouvert vers le bâtiment C, avec cour à caractère privatif).

Le projet présenté dans le Master Plan des promoteurs est quelque peu différent puisque l'implantation des bâtiments envisagée ouvre l'espace public vers la rue Montagne de l'Oratoire, espace public renommé « Solarium ».



A COORDONNER AVEC LES PROJETS SUIVANTS : îlot mixte G, immeuble J

PLANNING



Dépend de nombreux facteurs.

En attente de demandes de permis relatives aux nouvelles constructions à implanter sur le site.

BUDGET





# JARDIN BOTANIQUE



BELIRIS



?



?



DEFINITION PROJET

AUTORISATIONS

CHANTIER

## LES ACTEURS



MAITRE D'OUVRAGE :

BELIRIS

Propriétaire foncier :

RBC

Autorité délivrante :

Région bruxelloise (F.D.)

Source de financement :

Fonds publics (Beliris)

Maître d'œuvre :

## DESCRIPTIF



Travaux d'entretien et de rénovation du Jardin Botanique.

Dans le cadre de Beliris, un projet de cahier de charges relatif à la rénovation du Jardin Botanique a été établi en 7 points par Bruxelles Environnement – IBGE reprenant notamment les questions de l'isolation acoustique du parc, la problématique des terrasses du centre culturel, le bâtiment des jardiniers à créer.

Mais le Jardin Botanique connaît aussi de gros problèmes de sécheresse, conséquences de la présence d'infrastructures lourdes en sous-sols ( métro, tunnel routier), et il faut notamment alimenter l'étang via un pompage des eaux d'exhaure.

La requalification et la rénovation des entrées du parc (Rue Gineste p.ex.) sont également à l'ordre du jour.

Il sera également question de l'extension du Jardin Botanique une fois la trémie Victoria Regina couverte.



A COORDONNER AVEC LES PROJETS SUIVANTS : Avenue Victoria Regina, Botanique Saint-Lazare, Le Bota

## PLANNING



## BUDGET



## LE BOTA



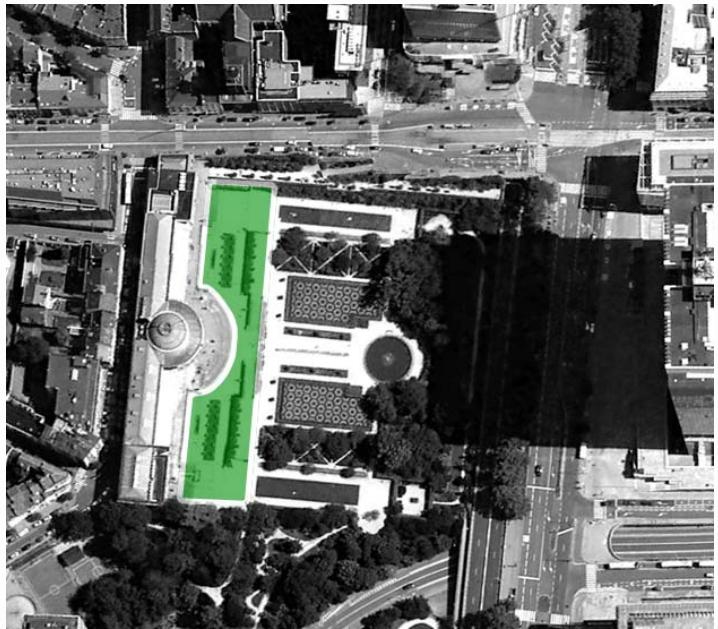
COMMUNAUTE FRANCAISE



?



?



DEFINITION PROJET

AUTORISATIONS

CHANTIER

## LES ACTEURS



MAITRE D'OUVRAGE :

COMMUNAUTE FRANCAISE

Propriétaire foncier :

COMMUNAUTE FRANCAISE

Autorité délivrante :

Fonctionnaire Délégué

Source de financement :

Fonds publics

Architecte :

Maître d'œuvre :

## DESCRIPTIF



Les terrasses du centre culturel « Le Botanique », ainsi que les sculptures présentes (dont une partie appartient à la Communauté française) nécessitent rénovation et restauration. Les terrasses connaissent des problèmes d'étanchéité, de pavage (dallage à refaire) et des gardes-corps sont à rajouter à divers endroits.

Il a un moment été question d'associer ces projets au programme de rénovation plus large concernant le Jardin Botanique et ses abords (entrées de parc, bâtiment des jardiniers, rénovation du Square Victoria Regina, etc.), bénéficiant des fonds Beliris. Cela n'a pas pu aboutir.

La Communauté française s'attelle aujourd'hui dans un premier temps à la rénovation des serres ainsi que du hall d'entrée du bâtiment, avant une éventuelle relance de la définition de ce projet.



A COORDONNER AVEC LES PROJETS SUIVANTS : rénovation Jardin Botanique

PLANNING



A définir.

BUDGET



?



# CONTINUITÉ VERTE



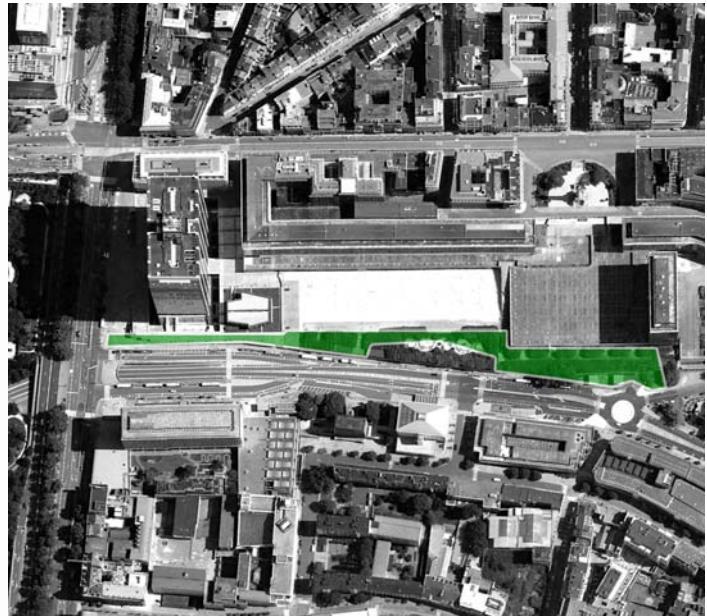
RAC INVESTMENT CORP



?



?



DEFINITION PROJET

AUTORISATIONS

CHANTIER

## LES ACTEURS



MAITRE D'OUVRAGE :

RAC INVESTMENT CORP

Propriétaire foncier :

RAC INVESTMENT CORP

Autorité délivrante :

Ville de Bruxelles

Source de financement :

Investissements privés

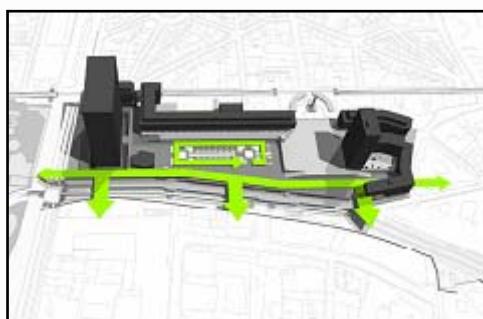
Master Plan :

Studio Arne Quinze

Maître d'œuvre :

Jaspers – Eyers &amp; Partners

## DESCRIPTIF



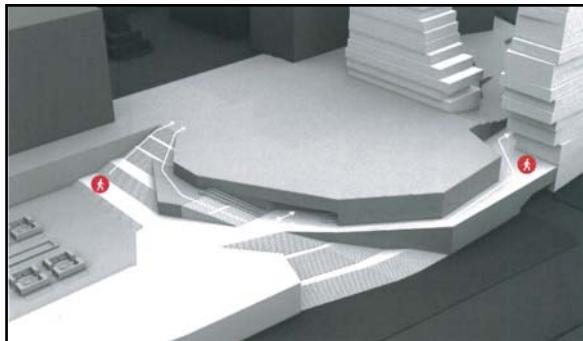
Parmi les options générales d'aménagement relatives à l'espace ouvert, le SD ciblait le « maintien de la structure organisationnelle du Jardin suspendu à savoir : promenade linéaire suspendue le long du boulevard Pacheco, au niveau de la dalle entre le boulevard Botanique et la rue Montagne de l'Oratoire (la « corniche ») et espace de séjour entre la promenade linéaire et le Grand Restaurant », précisant encore que « la promenade suspendue intègre un espace de jeux destiné aux enfants qui doit être déplacé par rapport à sa localisation actuelle ».

Ces mêmes objectifs ont été repris dans l'arrêté du Gouvernement régional bruxellois du 29 juin 2007, relatif à la mise en œuvre, par PPAS, de la ZIR n° 11 'Cité administrative'.



Le projet de PPAS de la Ville de Bruxelles conserve cette continuité verte de part en part du site, souhaitant que les nouveaux immeubles (îlots G et J) puissent être traversés au niveau de la dalle.

Dans le Master Plan présenté, les développeurs envisagent davantage de ruptures, préférant conférer un caractère plus arboré au boulevard Pacheco lui-même.



A COORDONNER AVEC LES PROJETS SUIVANTS : îlots mixtes G et J, Esplanade, Façade Pacheco, boulevard Pacheco

PLANNING



Dépend de nombreux facteurs, et notamment de l'introduction des demandes de permis d'urbanisme relatives aux nouvelles constructions projetées par les promoteurs.

BUDGET



?



# SQUARE VICTORIA REGINA



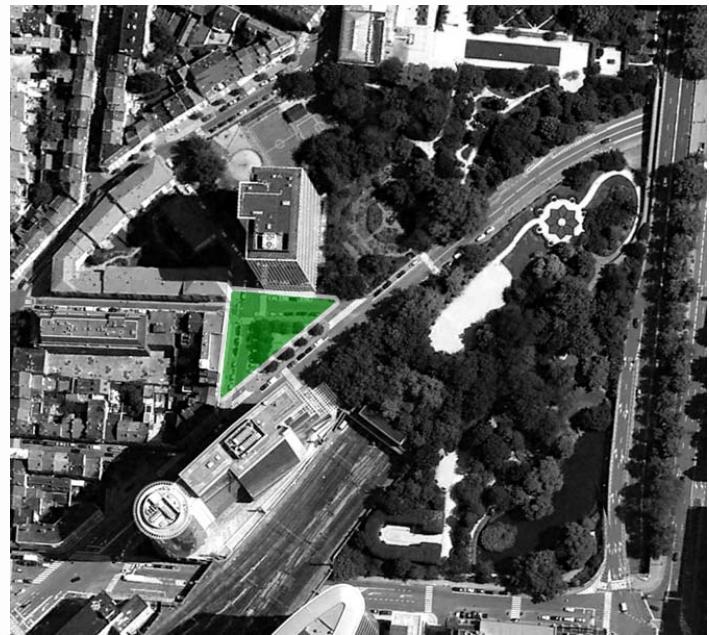
**BELIRIS – CQ « Méridien »**



**810.000,00 €**



**Introduction PU fin 2010**



DEFINITION PROJET

AUTORISATIONS

CHANTIER

## LES ACTEURS



MAITRE D'OUVRAGE :

**BELIRIS**

Propriétaire foncier :

*Région de Bruxelles-Capitale*

Autorité délivrante :

*Fonctionnaire Délégué*

Source de financement :

*Fonds publics (Beliris)*

Maître d'œuvre :

*Association momentanée BOA-ARTER – Landscapedesign V&M*

## DESCRIPTIF



Projet de réaménagement du Square Victoria Regina.

Fait partie d'un programme plus vaste de requalification du Jardin Botanique et de ses abords : réaménagement du Square Victoria Regina (dans le cadre du Contrat de Quartier « Méridien »), du Boulevard Saint-Lazare, rénovation des entrées du parc, isolation acoustique, construction d'un bâtiment pour les jardiniers de Bruxelles Environnement, etc.

L'ensemble est financé dans le cadre de Beliris (budget total de 1.670.000,00 € pour le bâtiment et les espaces publics).

Il a été demandé à l'auteur de projet de traiter le réaménagement du Square comme une nouvelle porte d'entrée du Jardin Botanique, ce qui permet de renforcer la présence du Jardin Botanique à cet endroit et d'envisager une réduction de la largeur du boulevard Saint-Lazare.



A COORDONNER AVEC LES PROJETS SUIVANTS : réaménagement du Boulevard Saint-Lazare et du Jardin Botanique



## PLANNING



L'avant – projet doit être approuvé par le comité d'accompagnement (dernier comité d'accompagnement du 21 avril 2010). Dès que la tranche 1 aura été approuvée, le dossier de demande de permis pourra être introduit par Beliris

⇒ OBJECTIF : introduire la demande de permis avant fin 2010

## BUDGET



Fonds publics : Budgets *BELIRIS* (avenant n° 10 – ligne 4.1 « Contrats de quartier » et ligne 5.7 « Jardin Botanique »)

Budget total (bâtiment + espaces publics) : 1.670.000,00 €

Budget espaces publics : 810.000,00 €



# POTAGERS OMMEGANG



ASBL CONGRES



?



En cours

DEFINITION PROJET

AUTORISATIONS

CHANTIER



## LES ACTEURS



MAITRE D'OUVRAGE :

ASBL CONGRES

Propriétaire foncier :

FOYER BRUXELLOIS S.C.

Autorité délivrante :

-

Source de financement :

Fonds publics

Maître d'œuvre :

## DESCRIPTIF



Le SD a ciblé l'opportunité, dans le cadre du re-développement du site de la CAE, d'envisager la possibilité d'une « occupation partagée de la Halte Bruxelles-Congrès par des activités socio-culturelles proches de la créativité du citoyen », ce qui « devrait permettre une optimalisation de l'usage de la Halte, une mise en valeur du bâtiment, ainsi que l'implantation à cet endroit d'un acteur socio-culturel actif au niveau du développement local (acteur à définir) ».

Depuis lors, l'ASBL « Congrès » est active au sein de la Gare Congrès, profitant des espaces à disposition pour y organiser diverses activités (débats, conférences, soirées festives, etc) ou mettre les locaux à disposition d'autres acteurs de la société civile, tels que Disturb ou le BRAL qui y organisent, conjointement ou séparément, des débats autour de l'urbanisme en Région bruxelloise.

Mais l'ASBL « Congrès » n'est pas pour autant déconnectée de la vie de quartier et notamment des logements sociaux Meiboom et Ommegang-Marais situés à côté de la gare.

Elle a ainsi fait le pari de développer une série de potagers urbains, en impliquant les habitants de ces logements sociaux.

Bruxelles Environnement a ici octroyé un soutien structurel pendant 6 mois.

Commentaires :

Il y a un vrai potentiel de pérennisation de ces potagers urbains.

Il s'agit dès lors de s'assurer que cette initiative citoyenne, activité sociale d'éducation permanente, reçoive les soutiens nécessaires, tant de la part des pouvoirs publics que de la coopérative de logements sociaux.

Il est possible que la présence de ces potagers soit difficilement compatible avec les futures rénovations à effectuer aux bâtiments du Foyer Bruxellois. La recherche d'endroits alternatifs pour l'implantation de ces potagers urbains pourra s'effectuer en concertation avec les habitants et l'ASBL.

PLANNING



BUDGET



Subsides publics (?)

Soutien structurel de Bruxelles – Environnement pendant 6 mois.

Huile de bras des habitants.